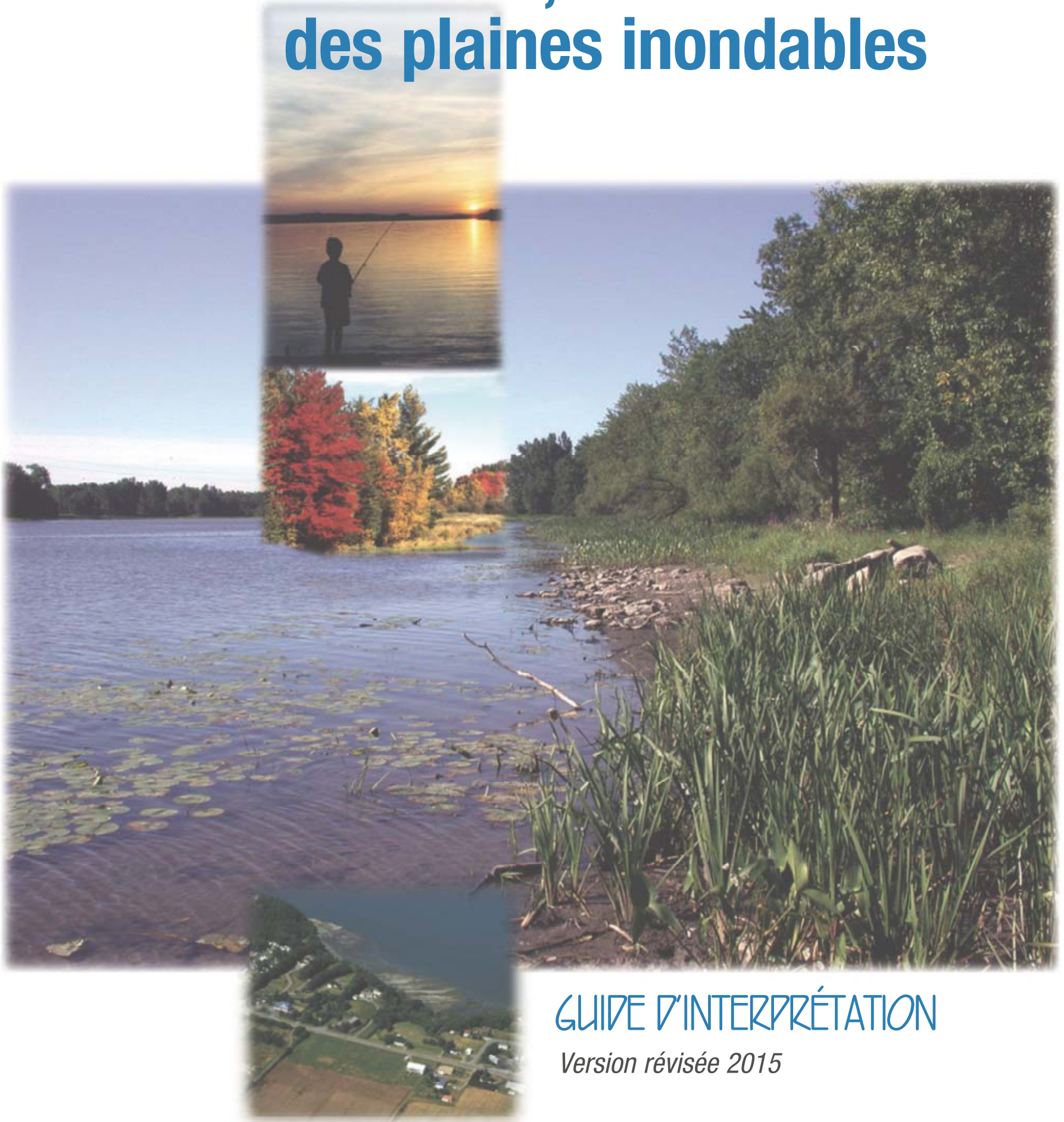


P O L I T I Q U E

# PROTECTION

## des rives, du littoral et des plaines inondables



GUIDE D'INTERPRÉTATION

*Version révisée 2015*

Québec 



P O L I T I Q U E

---

# **PROTECTION** **des rives, du littoral et** **des plaines inondables**

GUIDE D'INTERPRÉTATION

*Version révisée 2015*



P O L I T I Q U E

# PROTECTION

des rives, du littoral et  
des plaines inondables



GUIDE D'INTERPRÉTATION

*Version révisée 2015*

Le contenu de cette publication a été réalisé par la direction de l'aménagement et des eaux souterraines, de la Direction générale des politiques de l'eau, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il constitue la version modifiée de Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : guide des bonnes pratiques.

Révision et coordination – versions 2005, 2007, 2013 et 2015

**Claire Michaud, Élisabeth Bussières,  
Pascal Sarrasin et Suzanne Lepage**

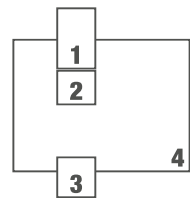
Rédaction et coordination – versions 1998 et 2002

**Jean-Yves Goupil**

Collaboration spéciale

**Benoît Gauthier, Louise Gratton**

Photos page couverture



- 1. Claire Michaud,**  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
- 2. Ginette Lavertu,**  
© Le Québec en images, CCMD
- 3. Paul Grant,**  
© Le Québec en images, CCMD
- 4. Denis Chabot,**  
© Le Québec en images, CCMD

**Centre d'information  
du ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques**

Téléphone  
Québec (appel local): **418 521-3830**  
Ailleurs au Québec: **1 800 561-1616**

Télécopieur: **418 646-5974**

Courriel: **info@mddelcc.gouv.qc.ca**

Internet: **www.mddelcc.gouv.qc.ca**

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015  
ISBN : 978-2-550-74693-5 (PDF, 3<sup>e</sup> édition)  
978-2-550-72593-0 (PDF, 2<sup>e</sup> édition)  
978-2-550-69459-5 (PDF, 1<sup>e</sup> édition)

© Gouvernement du Québec – 2015

**Référence à citer**

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 2015. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, Direction des politiques de l'eau, 131 p.

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation du MDDELCC.

## REMERCIEMENTS



**N**ous tenons à remercier les nombreux spécialistes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ceux de l'extérieur qui ont contribué à la réalisation de l'une ou l'autre des versions de ce guide et de la brochure qui l'accompagne, notamment monsieur Jean-Yves Goupil qui a rédigé et coordonné les versions 1998 et 2002 ainsi que monsieur Benoît Gauthier à qui nous devons la méthode botanique recommandée pour établir la délimitation de la ligne des hautes eaux. Nous exprimons notre reconnaissance à madame Louise Gratton qui a contribué à l'élaboration de la brochure *Délimitation de la ligne des hautes eaux*.

**Claire Michaud**

Service de l'aménagement et des eaux souterraines

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Janvier 2015





# TABLE DES MATIÈRES



## AVANT-PROPOS

xv

## Chapitre 1

### IMPORTANCE DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES

Diversité biologique	1
Cycle hydrologique	2
Littoral	3
Rive : multiples rôles	4
Habitat pour la faune et la flore : une richesse biologique	5
Écran face au réchauffement excessif de l'eau	6
Barrière contre les apports de sédiments aux plans d'eau	6
Rempart contre l'érosion des sols et des rives	8
Régulateur du cycle hydrologique	10
Filtre contre la pollution de l'eau	11
Brise-vent naturel	12
Fonction paysagère	12
Plaines inondables	12
Inondations catastrophiques	13
Usages anthropiques	14

## Chapitre 2

### CADRE LÉGAL EN BREF

Historique	15
Lois et règlements	16
Loi sur la qualité de l'environnement	16
Loi sur l'aménagement et l'urbanisme	18
Loi sur le régime des eaux	19
Loi sur la sécurité des barrages	20
Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune	20
Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier	21
Loi sur les pêches	22
Loi sur la protection des eaux navigables	22
Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada	22
Code civil du Québec	23
Loi sur les compétences municipales	23
Loi sur la sécurité civile	24
Sommaire des références légales mentionnées dans ce guide	25

## Chapitre 3

### POLITIQUE PAS À PAS

Préambule	27
<b>SECTION 1 Les objectifs</b>	<b>28</b>
<b>SECTION 2 Définitions et champ d'application</b>	<b>29</b>
Ligne des hautes eaux	29
Méthode botanique (experte ou simplifiée)	30
Cote maximale d'exploitation	31
Mur de soutènement	32
Limite d'inondation de récurrence de 2 ans	32
Rive	33
Littoral	35
Plaine inondable	35
Zone de grand courant	37
Zone de faible courant	37
Coupe d'assainissement	38
Cours d'eau	38
Fossé	40
Immunisation	42

<b>SECTION 3 Rives et littoral</b>	<b>43</b>
Autorisation préalable	43
Mesures relatives aux rives	44
<b>Dérogation mineure aux règlements d'urbanisme</b>	<b>44</b>
Entretien, réparation et démolition de constructions ou d'ouvrages existants	45
Cinq fins	45
Construction, érection ou agrandissement d'un bâtiment principal, auxiliaire et accessoire	45
Ouvrages et travaux relatifs à la végétation	46
<b>Activités d'aménagement forestier</b>	<b>46</b>
<b>Coupe d'assainissement</b>	<b>46</b>
<b>Récolte d'arbres</b>	<b>47</b>
<b>Coupe pour implantation d'une construction ou d'un ouvrage</b>	<b>47</b>
<b>Accès au plan d'eau : ouverture, sentier, fenêtre et escalier</b>	<b>47</b>
<b>Végétalisation</b>	<b>48</b>
<b>Récolte de la végétation herbacée</b>	<b>49</b>
Culture du sol	49
Autres travaux ou ouvrages situés en rive	50
<b>Clôtures</b>	<b>50</b>
<b>Drainage et station de pompage</b>	<b>51</b>
<i>Site d'abreuvement du bétail</i>	51
<i>Voie d'eau engazonnée</i>	51
<i>Marais filtrants</i>	52
<b>Traverses de cours d'eau</b>	<b>52</b>
<b>Équipements nécessaires à l'aquaculture</b>	<b>52</b>
<b>Traitement des eaux usées</b>	<b>52</b>
<b>Stabilisation des rives</b>	<b>52</b>
<b>Installations de prélèvement d'eau souterraine</b>	<b>54</b>
<b>Route et chemin existant</b>	<b>54</b>
<b>Ouvrages et travaux nécessaires sur le littoral</b>	<b>54</b>
<b>Activités d'aménagement forestier</b>	<b>55</b>
Mesures relatives au littoral	55
<b>Quais, abris ou débarcadères</b>	<b>56</b>
<b>Traverses de cours d'eau</b>	<b>56</b>
<b>Aquaculture</b>	<b>57</b>
<b>Installations de prélèvement d'eau de surface</b>	<b>57</b>
<b>Empiètement sur le littoral</b>	<b>58</b>
<b>Entretien et nettoyage des cours d'eau</b>	<b>59</b>
<b>Cinq fins</b>	<b>59</b>
<b>Entretien, réparation et démolition de constructions ou d'ouvrages existants</b>	<b>60</b>